

Votre enfant a-t-il la nationalité Britannique?

Votre enfant a-t-il la nationalité Britannique? Connaissez-vous la nationalité de votre enfant? Il est assez commun pour le parent de ne pas le savoir. Parfois, le parent pense que son enfant a la nationalité Britannique parce que l'enfant a un acte de naissance britannique, mais ce n'est pas le cas. Il est important pour un parent de savoir le statut juridique de son enfant. Même si vous ne pouvez pas le changer immédiatement, la connaissance signifie que vous pouvez planifier pour l'avenir.



Si vous ne connaissez pas si votre enfant a la nationalité britannique, ni son statut juridique exact, vous pouvez consulter le site de Path to Papers (www.pathtopapers.com). Vous y pouvez répondre aux 5 questions sur votre enfant, sans révéler des détails personnels, et il vous donnera des informations importantes sur le statut juridique de votre enfant.

Pourquoi est-il si important que votre enfant a la nationalité Britannique?

La nationalité Britannique est très importante pour les enfants. Elle enlève toute incertitude quant à leur vie et l'avenir au Royaume-Uni. Elle leur donne de stabilité. Cela signifie que les enfants sont exempts de contrôle d'immigration, on ne peut pas les demander de quitter le pays, et ils ne sont pas obligés à faire de nombreuses demandes coûteuses pour le titre de séjour. Ils ne doivent pas s'inquiéter de l'effet des changements dans la loi sur eux. Un enfant de la nationalité Britannique a droit à un passeport britannique pour voyager et peut étudier et travailler librement et il a droit d'accès aux prestations sociales quand il est plus âgé. S'il le souhaite, il peut se joindre à la police ou à l'armée- les emplois que ne sont pas ouverts aux non-citoyens. Egalement, il ne doit pas s'inquiéter de louer une maison sous la nouvelle loi «Droit à Louer ». Et si ses parents et ses frères et sœurs n'ont pas un titre de séjour, quand l'enfant devient britannique, cela peut être le début de la régularisation de la famille.

Jusqu'en 1983, toutes les personnes nées au Royaume-Uni étaient britanniques. Pour longtemps, il était assez simple d'obtenir le titre de séjour à durée indéterminé au Royaume-Uni d'abord et peu puis la citoyenneté. Ces dernières années, plusieurs lois sur l'immigration sont devenues très sévères et les changements touchent les enfants en particulier.

Beaucoup de gens sont maintenant seulement accordé un titre de séjour d'une période déterminé et ils doivent le renouveler plusieurs fois avant de pouvoir demander un titre de séjour à durée indéterminé. Cela donne beaucoup d'insécurité aux enfants et à leur famille. Il est également extrêmement coûteux, tandis que les familles qui ont un titre de séjour « d'une période déterminé » ne peuvent généralement même pas demander des crédits d'impôt et des prestations pour enfants.

En outre, les jeunes qui n'ont pas la nationalité Britannique, ni un titre de séjour à durée indéterminée, ont des difficultés extrêmes pour aller à l'université car, généralement, ils n'ont pas droit aux prêts étudiants et, au-dessus de cela, ils sont obligés à payer les frais d'outre-mer. Cela peut coûter entre £12000 (Université de Coventry) et £31000 (Université de Cambridge) par an pour un diplôme de premier cycle et le montant à trouver à l'avance est entre £36000 et £93000 pour un premier degré.

Quelles sont les options?

A la lecture de ce document, il doit être évident pourquoi il est important que chaque enfant qui a droit à la nationalité Britannique devrait avoir la chance d'en avoir. Alors, qui a le droit?

- Tout enfant né au Royaume-Uni qui passe ses 10 premières années au Royaume-Uni peut enregistrer en tant que britannique. Il y a un formulaire à remplir et des frais à payer, mais, parce que l'enfant a le droit d'être britannique, la demande sera normalement approuvée. La seule exception sera si votre enfant a eu des démêlés avec la justice ou, autrement, est considéré comme une personne de «mauvaise moralité». Il n'est pas difficile de faire une demande en vertu de cette règle et, normalement, vous pouvez le faire sans l'aide d'un avocat. Un dossier d'information comment vous pouvez le faire vous-même sans aide est disponible avec ce dépliant.
- Tout enfant né au Royaume-Uni a droit à s'enregistrer après un ou deux de ses parents sont devenus britannique ou ont obtenu un titre de séjour à durée indéterminée. L'enfant peut le faire même avant d'avoir 10 ans. Le formulaire à utiliser s'appelle MN1 et il est préférable de demander à un conseiller juridique de vérifier que l'enfant, en effet, a le droit de le demander.
- Parfois, il vaut la peine de faire une demande discrétionnaire pour un enfant qui a des liens particulièrement forts avec le Royaume-Uni, mais cela peut être refusé et il est nécessaire d'obtenir de bons conseils juridiques et beaucoup de preuves.

Si vous êtes un enseignant, un assistant social ou un leader d'un groupe de la communauté, veuillez contacter le Law Centre pour demander des renseignements sur une séance de formation pour parents ou personnel. Il est important que le plus grand nombre possible de personnes soit informé sur la citoyenneté des enfants! S'il vous plaît, envoyer votre email à enquiries@covlaw.org.uk ou téléphoner 02476223053 et demander de parler à Inger.



Cette information a été mise en place par un conseiller d'immigration qualifiée et était correcte au moment de la création (Février 2016). Le droit de l'immigration est sujet aux changements, vérifiez toujours que l'information est encore correcte.